

**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU
CAMBRESIS**

Première convocation, en date du trente janvier deux mille vingt-six, adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriale.

Le cinq février deux mille vingt-six, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis se sont réunis, à 14h30, en salle Matisse, espace Cambresis, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

17 membres sont présents.

Membres présents (17)

1. Monsieur COUVENT, Neuville saint Remy
supplée Monsieur COQUELLE
2. Monsieur DELSAUX, Ramillies supplée
Monsieur JOURNET, Flesquières
3. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun
Lévêque
4. Madame DEPRESZ Marie-José, Clary
5. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois
6. Monsieur DRAIN, Crèvecœur sur Escaut
supplée Monsieur CARPENTIER, Les Rues-
des -Vignes
7. Monsieur DUEZ Pascal, Villers-en-Cauchies
8. Monsieur ESCARTIN Didier, Vice- Président au
Pays, Escarmain
9. Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau
Cambresis
10. Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières
11. Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul-au-
Bac
12. Madame SAYDON Laurence, Cambrai
13. Madame RIBES Laurence, Vice- Présidente
au Pays, Montay
14. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles
15. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt-
Sainte-olle
16. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays
17. Madame URBAIN, Thun-Saint-Martin, supplée
Monsieur IVANEC, Fontaine-Notre-Dame

Willy LENGLET, co-président du Conseil de
développement

Membres excusés

Membres du Bureau

- Monsieur BISIAUX Christophe, Capelle sur Ecaillon
- Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry
- Monsieur CARPENTIER Fabien, Les Rues des Vignes
- Monsieur COQUELLE Guy, Proville
- Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon
- Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt
- Monsieur IVANEC Bruno, Fontaine Notre Dame
- Monsieur JOURNET Billy, Flesquières
- Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué
au Pays, Mazinghien

Olivier PASCAL, co-président du Conseil de
développement

- Madame NICAISE, Vice-Présidente au Pays, Saint -
Benin
- Monsieur OLIVIER Jacques, Vice- Président au Pays,
Bertry
- Monsieur QUONIOU Henri, Saint-Souplet
- Madame RICHOMME Liliane, Caudry
- Monsieur SALENGRO Roland, Sommaing sur
Ecaillon

Présidents des EPCI

- Monsieur SAGNIEZ Paul, Solesmes, CCPS
- Monsieur SIEGLER Nicolas, Cambrai, CAC
- Monsieur SIMEON Serge, Le Cateau Cambresis,
CA2C



Objet : Avis sur le projet arrêté du SCoT Sambre-Avesnois

Vu la délibération du 23 novembre 2012 approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis,

Vu la délibération du 04 novembre 2020 déléguant du Comité Syndical au Bureau, les avis sur les documents d'urbanisme des territoires voisins,

Vu le projet de SCoT Sambre-Avesnois arrêté le 15 décembre 2025,

Vu l'avis proposé par la commission urbanisme suite à l'examen du projet du SCoT Sambre-Avesnois en date du 23 janvier 2026,

Le Bureau du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Cambrésis, après en avoir délibéré émet à l'unanimité un avis favorable à l'arrêt de projet du Schéma de Cohérence Territoriale Sambre-Avesnois.

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Sylvain TRANOY

Publié le 12 FEV. 2026
Certifié exécutoire le 12 FEV. 2026

